

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2019

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Claude CONQUET, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Olivier VIALETTE.

Excusé : Patrick TOULET (pouvoir donné à Nathalie RICARD)

Absente non-excusee : Evelyne CONQUET

Secrétaire de séance : Michel MAROT

Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mars 2019 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Madame le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour. Demande acceptée.

Succession M. ESTEVE Alain.

Suite au décès de M. Alain ESTEVE, l'étude de Maître Lejeune-Cerna est chargée de la succession. La caution versée lors de l'entrée dans l'appartement loué doit être reversée. Cela représente la somme de 453,54 €. L'opération sera réalisée dans les prochains jours.

Budget 2019 : Vote des taux des 4 taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'une augmentation de 2% pour l'année 2019, comme suit :

Taxe d'habitation (TH) : 7,46%

Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFB) : 3,81%

Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 46,25%

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 14,45%

Budget 2019 : Attribution des subventions.

Après avoir examiné toutes les demandes reçues à ce jour, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

* FNACA : 50 €

* Football Club de Lalbenque-Fontanes : 150 €

* Association Multisport de Lalbenque : 50 €

* Ecole Sainte-Thérèse (Prise en charge des frais de scolarité pour 2 enfants de Cremps fréquentant l'établissement) : 900 €

* Collège Georges Pompidou de Cajarc (Participation au voyage scolaire d'une durée de 4 jours pour un enfant de la commune) : 75 €

Budget 2019 : Travaux de Voiries.

Voirie gérée par la Communauté de Communes.

Suite à l'appel d'offres, le marché a été attribué à l'entreprise MARCOULY/EIFFAGE. Les projets de travaux initialement retenus ont fait l'objet d'une étude chiffrée. Leur montant s'avère supérieur à l'enveloppe allouée.

Ont donc été retenus les rénovations suivantes :

- Liaison D26 → D22 + Bordure virage à la Pouzeraque, - Poux Blanc : Montée (jusqu'au virage) et descente.

Voirie Communale :

Suite à l'enveloppe dédiée à ces travaux dans le budget 2019 (10 000 €), le Conseil Municipal a décidé des rénovations suivantes :

- Chemins : Mas de Batié et Mas de Vinel
- Routes : Mas de Not et Mas de la Tigne

Budget 2019 : Validation devis et inscription dépenses au budget.

Mise aux normes électriques de la mairie : Parmi les devis reçus, a été retenu l'entreprise ChauffClim pour un montant de 2 402,40 € TTC. De fait la somme de 2 500 € a été portée au budget Investissement 2019.

Gouttières de la mairie. Le marché a été attribué à Sud Gouttières pour un montant de 1 782 € TTC. La somme de 2 000 € a été portée au budget Investissement 2019.

Mise aux normes électriques de l'église. L'entreprise Bodet a été retenue pour un montant de 1 832,16 € TTC ; la somme de 1 840 € a été portée au budget 2019 des investissements.

Volets de la mairie. L'entreprise Cahors s'est vue attribuer le marché pour un montant de 3 236,40 €. La somme de 3 500 € a été portée au budget 2019 des investissements.

Porte d'entrée de l'ancienne école. Entreprise retenue : Brunet -

Montant : 1 544 € TTC - Somme portée au budget Investissement : 1 600 €

Vidéo projecteur salle des fêtes : Entreprise retenue : Electron Bleu Montant : 2 588 € TTC - Somme portée au budget Investissement : 3 000 €

Internet salle des fêtes : Entreprise retenue : SARTP

Montant : 2 689,88 € TTC - Somme portée au budget Investissement : 3 000 €

Gazinière salle des fêtes : Les devis reçus n'ont pas permis de retenir une entreprise. Le conseil Municipal décide de porter au budget investissement la somme de 2 000 €, et de demander d'autres devis.

Rénovation énergétique salle des fêtes. Devis reçus des entreprises CIAT et Chauff Clim : 40 793,10 € TTC . La somme de 41 000 € a été portée au budget 2019 des investissements. Contact va être pris pour que les travaux démarrent.

Pour cette rénovation, ont été obtenues les subventions suivantes :

- DETR : 8 317,26 €
 - Département : 3 327 €
 - Communauté de Communes : 6 654,05 €
 - Autofinancement communal : 22 494,49 € - FCTVA à récupérer dans 2 ans : 6 691,40 €.
- Le coût final pour la commune devrait s'élever à 15 803,09 €.

Signalétique. Le conseil municipal souhaite renouveler les panneaux de signalisation sur la commune. La Communauté de communes a passé un marché pour la pose des panneaux avec l'entreprise SEGUY. Coût : 250 € par panneau. Prise en charge à 50/50 par la Com Com et la commune.

Fournitures mâts : 80 €. Prise en charge à 50/50 par la Com Com et la commune. Lames : 100 % à la charge de la commune.

Lors d'un prochain conseil une étude sera réalisée pour déterminer la priorité d'implantation. Le Conseil décide de porter au budget 2019 des investissements la somme de 7 770 €.

Examen et vote du budget primitif 2019

Budget Fonctionnement 2019			
Dépenses		Recettes	
Virement à la sect° Investiss	63805,28	Redevances	1200,00
Charges de Fonctionnement	146755,31	Impôts / taxes	72548,00
Charges de Personnel	18400,00	Dotations	68559,00
Charges de Gestion	19425,00	Produits de gestion	31000,00
Charges financières	2370,00		
Amortissements	609,72	Recettes réelles	173307,00
FNGIR	21728,00		
Imprévu	2400,00	Excédent 2018 reporté	102186,31
Dépenses réelles	211688,03		
TOTAL	275493,31	TOTAL	275493,31

Le budget primitif 2019 de fonctionnement est adopté à l'unanimité.

Budget Investissement 2019			
Dépenses		Recettes	
Porte Entrée Ecole	1600,00	Viremt section Fonct	63805,28
Voirie 2019	10000,00	Rénov Salle DETR	8318,00
Rénovation Energ. Salle	41000,00	Rénov Salle Fast	3327,00
Volets	3500,00	Rénov Salle Com Com	6650,00
Gouttières	2000,00	Menuiseries ComCom	3100,00
Mise aux Normes Eglise	1840,00	Taxe Aménagement	3000,00
Mise aux Normes mairie	2500,00	Amortissement	166,14
Vidéo projecteur	3000,00	Amortissement	209,87
Gazinière	2000,00	Amortissement	70,00
Internet Salle	3000,00	Amortissement	163,71
Signalétique	7770,00	Rbt TVA	1870,00
Emprunt	12470,00	Caution locataires	2374,31
Caution Locataires	2374,31	Affectation Résultat	8781,80
Déficit 2018	8781,80		
TOTAL	101836,11	TOTAL	101836,11

Le budget primitif d'investissement 2019 est adopté à l'unanimité.

Informations des commissions.

PLUI : Une prochaine réunion est prévue le mercredi 17 avril à Concots et réunira les communes de Cremps, Concots, Bach et Escamps. Le bureau d'étude CAIRN Territoires proposera un temps d'échange avec les élus communaux pour présenter la démarche de construction du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le bureau prendra en compte les besoins et les attentes de chaque commune.

Conseil d'Ecole de Lalbenque. Catherine Lacaze a assisté à cette réunion, elle a présenté à l'assemblée un compte rendu détaillé.

Questions diverses.

Sécurité à l'entrée de la mairie. L'entrée et la sortie de la mairie peuvent s'avérer dangereuse dans la mesure elles donnent directement sur la route départementale. Contact va être pris avec des ferronniers pour une proposition d'installation d'un garde-corps.

Vitesse excessive dans le bourg. Les automobilistes qui traversent le Bourg ne respectent la vitesse demandée. De fait, afin de prévenir de futurs accidents, la municipalité va prendre contact avec les services compétents du Conseil Département, afin d'étudier les solutions qui permettront d'obliger les véhicules à ralentir.

Elections Européennes (26 mai). La Commission de contrôle des listes électorales se réunira le jeudi 2 mai ; en présence de : Jérôme Pouzergues : représentant du Conseil Municipal ; Michel Frayssinet : délégué de l'administration ; Corinne Bach : déléguée du Tribunal de Grande Instance. Cette Commission examinera les dernières inscriptions et radiations reçues depuis le 10.01.2019.

Permanence bureau de vote : Un planning des permanences pour la tenue du bureau de vote a été proposé et validé par les élus.

L'Association La Canine du Lot. Un concours inter races de chiens de berger sur troupeaux ovins sera organisé par l'association sur la propriété de Jérôme Pouzergues, les 13 et 14 avril.

Cérémonie du 8 mai. Elle se déroulera le mercredi 8 mai à 11h30.

Travaux épareuse. 2 chemins communaux seront nettoyés par l'Entreprise SASU Giles Nicolas (2 élus n'ont pas participé à cette décision).

A 23h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.